

Les 8 éléments qui font du Bataclan un scandale d'Etat

écrit par Edmond le Tigre | 16 novembre 2019



J'ai rassemblé ci-dessous plusieurs éléments sur le Bataclan: UN SCANDALE D'ETAT !

RÉSUMONS

1) huit militaires du 1er régiment de chasseurs de Thierville (Meuse) de l'opération Sentinelle s'étaient retrouvés parmi les premières forces de sécurité sur place, aux côtés de policiers de la Brigade anticriminalité (BAC) du Val-de-Marne.

Equipés de fusils d'assaut Famas leur permettant davantage de répondre aux kalachnikov des preneurs d'otages que les policiers uniquement dotés d'armes de poing, les militaires n'ont jamais obtenu l'autorisation d'intervenir dans la salle où plusieurs centaines de personnes étaient prises au piège.

2) *«Clairement, un ordre a été donné aux soldats "Sentinelle" de ne pas engager le feu alors qu'ils avaient en ligne de mire des terroristes»*, explique Georges Fenech, Président de la commission d'enquête parlementaire au Parisien. *«A LA QUESTION "QUI A DONNÉ L'ORDRE AUX SOLDATS DE NE PAS INTERVENIR ? ON N'A JAMAIS SU. Avec les autres parlementaires, on était sidérés»*, commente-t-il encore.

.

3) un officier de la BAC du Val-de-Marne a raconté avoir demandé l'autorisation de les faire intervenir.
"Il a expliqué avoir reçu pour réponse de la Préfecture de police de Paris: *"Négatif, vous n'engagez pas les militaires, on n'est pas en zone de guerre"* .

.

4) Le gouverneur militaire de Paris, le général Bruno Le Ray, déclare: *"il est impensable de mettre des soldats en danger dans l'espoir hypothétique de sauver d'autres personnes"* .

.

5) En 2016, un avocat représentant quatre-vingt autres victimes et proches de victimes AVAIT DÉJÀ FAIT UNE DEMANDE AUPRÈS DES JUGES D'INSTRUCTION AFIN QU'ILS ENQUÊTENT SUR CETTE NON-AUTORISATION. ELLE ÉTAIT RESTÉE SANS SUITE.

.

6) Deux ans après les attentats du Bataclan, dix-sept victimes et proches de victimes demandent des comptes à l'Etat et soulèvent une interrogation de poids quant à l'activité des forces de l'ordre le soir du 13 novembre 2015 : pourquoi les soldats de l'opération Sentinelle, présents sur les lieux, ne sont-ils pas intervenus ?
Regroupées en un collectif, ces familles de victimes ou

victimes directes des attaques déposent ce 8 juin 2018 une plainte contre X pour «non-assistance à personne en péril».

.

7) Le tribunal administratif de Paris a rejeté ce mercredi 18 juillet 2018 le recours déposé contre l'Etat par les victimes du 13-novembre. *“Aucun élément ne permet d'engager la responsabilité de l'Etat”* , affirme la juridiction. Elle déclare que *“les éléments produits par les requérants ne permettent pas d'établir que, dans le contexte d'absence de contrôle aux frontières intérieures de l'espace Schengen, l'Etat aurait engagé sa responsabilité du fait d'un défaut de surveillance des individus en cause à l'origine des attentats”* . Le tribunal considère donc qu' *“aucune faute ne peut être imputée aux services de police pour n'avoir pas mis en oeuvre un dispositif de sécurité particulier autour de la salle de spectacle du Bataclan après le mois d'août 2015”* .

8) Patrick jardin, père d'une victime du Bataclan, sa fille, réclame justice et est alors fiché S par la préfecture de police.